

Forum : PNUÉ

QUESTION : Protéger les minorités face au changement climatique

SOU MIS PAR : la République d'Irak

L'Assemblée Générale

Réaffirmant que d'après, la Charte de l'ONU, Article 1, Chapitre 1, liant 193 Etats membres, l'Organisation des Nations Unies est « un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes »,

Notant que près des trois quarts des nations ont mis en place des plans d'adaptation aux changements climatiques, et que depuis l'Accord de Paris en 2017, près de 1700 initiatives internationales ont été lancées pour une valeur de 25 millions USD,

Conscient aussi que le Fond Vert pour le Climat (FVC) a alloué 40% de son portefeuille où investissent de plus en plus de partenaires du secteur privé à l'adaptation aux changements climatiques,

Constatant avec vive préoccupation que seulement 3% de ces projets ont déjà fait des réductions réelles sur les risques climatiques encourus par les communautés où ils étaient mis en place,

Déplorant cependant que le financement et la mise en œuvre sont loin d'être suffisants malgré les 70 milliards USD dépensés annuellement par les pays en développement ayant pourbut cette adaptation,

Rappelant que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUÉ) avait en 2001 estimé la disparition de 90% des terres marécageuses, en effet la température a augmenté d'au moins 0.7°C,

Profondément préoccupé par le fait d'être le 5^e pays le plus vulnérable à la pénurie d'eau, à la pauvreté alimentaire et aux températures élevées,

Déplorant la disparition de la moitié des 30 millions des palmiers dattiers, essentiels pour l'ombre dans certaines cultures et à la fabrication de meubles, qui a entraîné une augmentation du chômage,

Soucieux de la situation de notre pays, où la pénurie d'eau est indiscutablement alarmante, car 7 millions sur 40 millions de personnes pourraient être forcées à se déplacer et que l'eau devient insuffisante pour la culture,

Soutenant l'initiative du Croissant Rouge irakien bénéficiant de l'aide du Comité International de la Croix Rouge (CICR) qui vise à installer des unités de traitement de l'eau pour alimenter 20 000 personnes en eau potable dans le pays,

Convaincu que la salinité des sols engendré particulièrement par l'évaporation du Tigre et de l'Euphrate est un désavantage conséquent face à la sécheresse notamment car 50% de l'eau utilisée en Irak provient de la Turquie, de la Syrie et de l'Iran,

Résolu à trouver une solution au gaspillage de l'eau dans les cultures agricoles, malgré les températures en augmentation dépassant les 53°C en été, car cela a déjà causé la perte d'un million de buffles sur 1.2 millions,

1. *Invite* les particuliers à donner pour des associations humanitaires comme CARE qui imposent des initiatives dans le monde entier ;
2. *Approuve* le projet de Delband Rawandouzi qui prévoit de planter une forêt d'un million de chênes en cinq ans contre la perte de près de 50% de la végétation irakienne depuis 1999 ;
3. *Soutient* l'implication de la Banque Mondiale dans la finance d'un Projet pour le Capital Humain face aux changements climatiques et particulièrement aux problèmes liés à l'eau, enjeux retrouvés dans l'ODD6.2, et également dans son projet « the slippery Road to Economic Recovery »
4. *Encourage* la Banque Mondiale dans ses financements afin de renforcer le système de gestion des risques environnementaux dans la politique environnementale et sociale du Cadre Environnemental Social (CES) ;
5. *Remercie* les interventions de Actions Contre la Faim (ACF) sur l'eau, l'assainissement, l'hygiène, le soutien psychologique, la sécurité alimentaire financés grâce à notamment les fonds de la croix rouge du projet MADAD et de Start Network, un réseau rassemblant plus de 50 associations humanitaires ;
6. *Demande instamment* à toutes les nations de prendre l'appel de l'Accord de Paris pour le climat au plus grand sérieux et de ne plus attendre pour prendre des décisions ;
7. *Souligne* que d'après la Déclaration des Nations Unies sur les Peuples Autochtones (UNDRIP), les peuples autochtones ont le droit d'être protégés avec leurs terres, leurs territoires et leurs ressources malgré les conditions climatiques ;
8. *Encourage* les dons privés et publics vers ONG humanitaires ou de lutte contre le réchauffement climatique comme le Réseau Environnement Humanitaire (REH) ou Solidarités internationales via des campagnes de sensibilisation (articles de presse, émission de radio, 7 ouvrages publié par l'URD (Urgence, Réhabilitation, Développement)...)
9. *Soutient* le colloque international et scientifique sur les sols touchés par la salinisation (GSAS 21) en octobre 2021 sur « stopper la salinisation des sols, accroître leur productivité » organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Réseau international des sols touchés par la salinisation (INSAS) et ; bien d'autre
10. *Espère* obtenir le soutien et le consensus des Etats membres.